* 1. **Fonctions de base du cluster**

**Jour 1: 11.45 – 12.30**

**Facilitateur:**

**Objectifs de la séance**

À la fin de cette séance, les participants seront capables de :

* Lister les fonctions de base du cluster
* Identifier le rôle des partenaires pour chacune de ces fonctions

**Plan de la séance**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sujet**  | **Temps**  | **Conseils**  |
| Introduction  | 5 min | Souligner l’importance des fonctions de base du cluster |
| Fonctions de base du cluster  | 15 min | Jeu pour identifier les éléments des fonctions de base du cluster. |
| Restitution du jeu  | 10 min | Restitution du jeu : clarifier pourquoi certains éléments sont présents dans plusieurs fonctions  |
| Rôle des partenaires  | 15 min | Travail de groupe pour identifier le rôle que les partenaires peuvent jouer pour chaque fonction du cluster |
| Total  | 45 min |  |

**Matériel pour la séance**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Général**  | **Documents dans les dossiers ou à distribuer pendant la séance** | **Documents en version électronique pour les clés USB** |
| 1.5 Fonctions de base du cluster (à coller sur les murs)  | 1.5 HO Core Cluster Functions answers1.5 HO Core Cluster Functions | 1.5 Module de Référence de la IASCC sur la Coordination Cluster  |

**Notes pour les facilitateurs**

Faites passer les principaux messages concernant les fonctions de base du cluster en mettant l'accent sur ce que ces fonctions signifient, en pratique, pour les partenaires.

**Introduction aux fonctions de base du cluster (5 minutes)**

Une fois que la décision a été prise d’activer le cluster (que ce soit dans le contexte d’une L3 ou autre), quelles sont les fonctions exactes que les clusters sont destinés à remplir ?

Expliquez que, dans le cadre de l’agenda transformatif, les directeurs de l’IASC ont reconnu que la mise en place de l'approche cluster était devenue trop orientée vers le processus et que, dans certains cas, elle a pu être perçue comme contrariant plutôt que facilitant l’assistance.

Ils en ont conclu qu'il « était nécessaire de remettre les compteurs à zéro et de repartir de l'objectif initial des clusters, les recentrant vers l’analyse stratégique et opérationnelle des manques et vers la planification, l'évaluation et les résultats concrets». Le module de référence de l'IASC pour la Coordination Cluster au niveau pays décrit les six fonctions spécifiques du cluster (ou fonctions de base) :

1. Soutien à la prestation des services
2. Informer la prise de décision stratégique pour la réponse humanitaire
3. Planification et mise en œuvre des stratégies du cluster
4. Suivi et évaluation
5. Renforcement des capacités nationales de préparation aux urgences et de plans de contingence
6. Plaidoyer

**Fonctions de base du cluster (15 minutes)**

Les six fonctions de base doivent être imprimées en format A4, et collées aux murs de la salle.

Distribuez le document sur les fonctions de base (*1.5 HO Core Cluster Fonctions*) et demandez aux participants de se promener en binôme dans la salle, de relire les activités listées sur le document distribué et de les faire correspondre aux fonctions collées aux murs.

Prévoyez 15 minutes pour terminer l'activité. Donnez des alertes de temps.

**Restitution du jeu (10 minutes)**

Quand ils ont terminé, examinez les réponses et vérifier qu’elles sont correctes. Veillez à ce que les réponses incorrectes soient revues et clarifiées.

Distribuez la feuille de réponses afin que les participants puissent les réexaminer plus tard. Répondez aux questions ou initiez une discussion sur le sujet de l'activité.

**Rôle des partenaires quant aux fonctions de base du cluster (15 minutes)**

Répartir les participants en six groupes et assigner à chaque groupe une des fonctions.

Demandez aux groupes de dégager une ou deux actions que les partenaires du cluster peuvent faire pour mettre en oeuvre la fonction qui leur a été assignée.

Faire la synthèse de la séance en soulignant que les partenaires ont des rôles clés à jouer pour chacune des fonctions du cluster, et que la somme de ces rôles vaut plus que la somme de ses parties.